CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DES-LACS
MRC DE CHARLEVOIX-EST

07 OCTOBRE 2026

À une séance extraordinaire de Conseil, de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, dans le comté de Charlevoix, tenue au 118, rue Principale à 19h30 mercredi le 7e jour du mois d'octobre 2026. Sont présents Madame et Messieurs les conseillers : Marco Lavoie, Ritchy Godin, Andréanne Lavoie et James Dufour sous la présidence de son honneur la mairesse Madame Jo-Annie Boulianne.

Monsieur Sébastien Simard est absent.

Le siège no 1 est vacant.

1. CONSTATATION DU QUORUM.

La mairesse, Madame Jo-Annie Boulianne constate le quorum et déclare la séance extraordinaire ouverte à 19h30.

2026-10-01

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de Monsieur James Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour de l'avis de convocation est adopté tel que rédigé.

1. Constatation du quorum.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour de l'avis de convocation;
3. Appel d'offres no 15030-00036 selon la procédure d'attribution de contrat ouvert pour l'entretien d'hiver de rues et des chemins municipaux 2026-2027, 2027-2028 et 2028-2029 – Contrat attribué;
4. Appel d'offres no 15030-00037 selon la procédure d'attribution de contrat sur invitation écrite pour l'entretien d'hiver des trottoirs 2026-2027, 2027-2028 et 2028-2029 – Contrat attribué ;
5. Acceptation de la soumission no 19595 d'Asselin électrique pour l'achat et l'installation incluant le transport d'un aérotherme pour le garage municipal au montant de 886,75 $ avant taxes ;
6. Période de questions;
7. Levée de la séance

2026-10-02

3. **APPEL D'OFFRES NO 15030-00036 SELON LA PROCÉDURE D'ATTRIBUTION DE CONTRAT OUVERT POUR L'ENTRETIEN D'HIVER DE RUES ET DES CHEMINS MUNICIPAUX 2026-2027, 2027-2028 ET 2028-2029 – CONTRAT ATTRIBUÉ**

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs est allée en appel d'offres selon une procédure d'attribution de contrat ouvert pour

l'entretien d'hiver de rues et des chemins municipaux 2026-2027, 2027-2028 et 2028-2029 (résolution 2026-09-18) (devis no 15030-0036) ;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu les deux (2) soumissions suivantes :

- **Thivierge excavation Inc. au montant de 410 872,50 $ avant taxes (472 400,67 $ incluant les taxes) pour l'entretien d'hiver des chemins 2026-2027, 2027-2028 et 2029-2030 (3 ans) ;**

- **Da. Re. L. excavation au montant de 465 000,00 $ avant taxes (534 633,75 $ incluant les taxes) pour l'entretien d'hiver des chemins 2026-2027, 2027-2028 et 2028-2029 (3 ans) ;**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Ritchy Godin et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil attribue le contrat à Thivierge Excavation Inc. pour l'entretien d'hiver des chemins 2026-2027, 2027-2028 et 2028-2029 (3 ans) au montant de 410 872,50 $ avant taxes (472 400,67 $ avec taxes);

QUE le conseil autorise, madame la mairesse, Jo-Annie Boulianne, ainsi que madame Lise Lapointe, directrice générale, à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents afférents.

2026-10-03

4. **APPEL D'OFFRES NO 15030-00037 SELON LA PROCÉDURE D'ATTRIBUTION DE CONTRAT SUR INVITATION ÉCRITE POUR L'ENTRETIEN D'HIVER DES TROTTOIRS 2026-2027, 2027-2028 ET 2028-2029- CONTRAT ATTRIBUÉ**

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs est allée en en appel d'offres selon une procédure d'attribution de contrat sur invitation écrite (résolution 2026-09-19) pour l'entretien d'hiver des trottoirs 2026-2027, 2027-2028 et 2028-2029 (devis no 15030-0037) auprès de deux (3) entrepreneures;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu les trois (3) soumissions suivantes :

- **Thivierge excavation Inc. au montant de 65 961 $ avant taxes (75 838,65 $ incluant les taxes) pour l'entretien d'hiver des trottoirs 2026-2027, 2027-2028 et 2028-2029 (3 ans) ;**

- **Da. Re. L. excavation au montant de 64 500 $ avant taxes (74 158,86 $ incluant les taxes) pour l'entretien d'hiver des trottoirs 2026-2027, 2027-2028 et 2028-2029 (3 ans) ;**

- **Dylan Tremblay au montant de 78 006 $ avant taxes (89 687,40 $ incluant les taxes) pour l'entretien d'hiver des trottoirs 2026-2027. 2027-2028 et 2028-2029 (3 ans)**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur James Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil attribue le contrat à Da. Re. L. excavation Inc. pour l'entretien d'hiver des trottoirs 2026-2027, 2027-2028 et 2028-2029 (3 ans) au montant de 64 500 $ avant taxes (74 158,86 $ avec taxes) ;

QUE le conseil autorise madame la mairesse, Jo-Annie ainsi que madame Lise Lapointe, directrice générale, à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents afférents.

2026-10-04

5. ACCEPTATION DE LA SOUMISSION NO 19595 D'ASSELIN ÉLECTRIQUE POUR L'ACHAT ET L'INSTALLATION INCLUANT LE TRANSPORT D'UN AÉROTHERME POUR LE GARAGE MUNICIPAL AU MONTANT DE 886,75 $ avant taxes

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs est allée en demande de prix pour l'achat et l'installation d'un aérotherme pour le garage municipal;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu les deux (2) soumissions suivantes :

- **Électricité Cap-à-l'Aigle pour l'achat et l'installation au montant de 2 732 $ avant taxes ;**

- **Asselin électrique pour l'achat et l'installation au montant de 886,75 $ avant taxes ;**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur James Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil accepte la soumission no 19595 d'Asselin Électrique pour l'achat, l'installation et le transport d'un aérotherme pour le garage municipal au montant de 886,75 $ avant taxes ;

QUE le conseil autorise Lise Lapointe, directrice générale, à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents afférents.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue aucune question n'est posée.

2026-10-05

7. LEVÉE DE LA SÉANCE.

Sur proposition de Monsieur Marco Lavoie et résolu à l'unanimité que la séance extraordinaire est levée à 19 h 46.

MAIRESSE **DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE**

En signant le procès-verbal du 7 octobre 2026, la mairesse conclut qu'elle a signé toutes les résolutions qui y sont adoptées.